



# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 136-001 CONCERNANT L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 14 avril 2026 à 19h30 pour être tenue à la salle du conseil Marlène Langlois, 17 route 122. Le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera à l'adoption du règlement 136-001 concernant l'entretien et l'occupation des bâtiments.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.

Michael Bernier  
Directeur général et greffier-trésorier